RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00804
Numéro SIREN : 403 071 988
Nom ou dénomination : ARESIA-Valenton

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2023 sous le numéro de dépôt 4807

965 804

DÉPÔT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 24 AVR. 2023
SOUS LE N° 4807

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/08/2022 Brut	31/08/2022 Amort. et Dépréc.	31/08/2022 Net	31/12/2021 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 642 750	1 423 722	219 029	273 518
	Fonds commercial (1)	122 083		122 083	122 083
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes	56 958		56 958	29 241
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	98 285		98 285	98 285
	Constructions	3 528 410	2 442 714	1 085 696	1 214 007
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 743 004	5 173 297	1 569 707	1 820 311
	Autres immobilisations corporelles	937 577	774 808	162 768	203 709
	Immobilisations en cours	429 009		429 009	23 963
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	55 142		55 142	55 142
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	231 332		231 332	204 291
	Autres immobilisations financières	413 137		413 137	550 779
	TOTAL (II)	**14 257 687**	**9 814 541**	**4 443 146**	**4 595 329**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	8 712 787	839 987	7 872 800	6 730 852
	En-cours de production de biens	8 544 714		8 544 714	6 724 589
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	7 326 487		7 326 487	6 562 893
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	509 489		509 489	599 222
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	17 846 194	30 880	17 815 314	18 970 081
	Autres créances	16 886 645		16 886 645	16 093 833
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	3 231 481		3 231 481	4 353 518
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	168 454		168 454	81 275
	TOTAL (III)	**63 226 252**	**870 867**	**62 355 385**	**60 116 263**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				15
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**77 483 939**	**10 685 409**	**66 798 530**	**64 711 607**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an — 413 137 — 755 070
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

	Etat exprimé en **euros**	31/08/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 525 000	1 525 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	1 524 490	1 524 490
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	161 511	161 511
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	776 177	776 177
	Report à nouveau	22 291 814	12 354 121
	Résultat de l'exercice	**3 996 936**	**9 937 694**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**30 275 929**	**26 278 993**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	598 334	662 367
	Provisions pour charges	911 104	1 009 966
	Total des provisions	**1 509 438**	**1 672 333**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		66 344
	Emprunts et dettes financières divers (3)		15 340
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 892 999	6 936 729
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 124 324	6 747 466
	Dettes fiscales et sociales	3 099 240	4 906 318
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	16 870 552	18 051 999
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**34 987 116**	**36 724 197**
	Ecarts de conversion passif	26 048	36 084
	TOTAL PASSIF	**66 798 530**	**64 711 607**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 996 935,99	9 937 693,88
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	27 094 116	29 787 467
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		66 344
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/08/2022 8 mois	31/12/2021 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	18 578 856	6 322 832	24 901 688	46 066 988
	Production vendue (Services et Travaux)	4 927		4 927	56 845
	Montant net du chiffre d'affaires	**18 583 783**	**6 322 832**	**24 906 615**	**46 123 833**
	Production stockée			2 480 547	2 057 088
	Production immobilisée			71 522	
	Subventions d'exploitation			33 378	270 032
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			631 393	439 281
	Autres produits			3 478	17 031
	Total des produits d'exploitation (1)			**28 126 933**	**48 907 266**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			5 919 155	8 711 225
	Variation de stock			(1 293 971)	(920 228)
	Autres achats et charges externes			7 521 690	10 180 783
	Impôts, taxes et versements assimilés			292 107	641 840
	Salaires et traitements			6 005 457	9 018 987
	Charges sociales du personnel			3 334 540	5 184 055
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			645 606	1 023 173
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			48 851	40 894
	Dotations aux provisions			19 110	307 445
	Autres charges			7 390	3 460
	Total des charges d'exploitation (2)			**22 499 934**	**34 191 635**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**5 626 998**	**14 715 630**

Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en euros	31/08/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 626 998**	**14 715 630**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		120 211
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15	20 849
	Différences positives de change	118 719	107 653
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**118 734**	**248 713**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		15
	Intérêts et charges assimilées (4)	111 423	166 899
	Différences négatives de change	191 992	145 653
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**303 415**	**312 566**
	RESULTAT FINANCIER	**(184 681)**	**(63 853)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**5 442 317**	**14 651 778**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		141 221
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		**141 221**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	40 943	5 131
	Sur opérations en capital	123 552	370 360
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**164 495**	**375 491**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(164 495)**	**(234 270)**
	PARTICIPATION DES SALARIES	494 693	1 234 212
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	786 193	3 245 602
	TOTAL DES PRODUITS	**28 245 667**	**49 297 200**
	TOTAL DES CHARGES	**24 248 731**	**39 359 506**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 996 936**	**9 937 694**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	2 231	

Etats financiers au 31/08/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

1. Principes, règles et méthodes comptables

1.1 Principes généraux :

Les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31/08/2022 ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables définis par le conseil national de la Comptabilité et le Comité de la Règlementation Comptable, et dans le respect du nouveau Plan Comptable Général révisé suivant le règlement ANC n° 2015-06 modifié par l'ANC 2016-07 du 04 novembre 2016, et des textes législatifs et règlementaires applicables au 31 août 2022.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :
· continuité de l'exploitation,
· indépendance des exercices,
· permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

1.2 Modes et méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles :

Il s'agit d'acquisitions de logiciels informatiques et de licences. Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire sur une durée de trois ans et sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Les dotations aux amortissements sont calculées en fonction des durées prévues d'utilisation des biens. Les durées généralement retenues sont les suivantes :

Nature	Mode	Durée	Taux
Installations générales, aménagements, agencements	Linéaire	10 ans	10%
Machines, matériel d'usine, installations techniques	Linéaire	5 ans	20%
Matériel de transport	Linéaire	4 ans	25%
Matériel informatique	Linéaire	3 ans	33,33%
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	10% à 20%

Immobilisations financières :

La valeur brute est égale au coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est estimée inférieure à la valeur brute.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les immobilisations financières brutes sont constituées par :
- les titres de participation de la filiale ALKAN UK détenue à 100% et valorisés à 0.15 €
- une participation de 49% dans la joint venture en Inde NAAPL pour 55 K€
- les prêts 1% logement pour 231 K€
- le fonds de garantie auprès du factor pour 413 K€

Stocks en cours :

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat augmenté des frais accessoires directement attribuables à l'acquisition).
Les produits finis et les travaux en-cours sont évalués à leur coût de production.
La valeur brute des éléments fongibles des stocks est déterminée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Des provisions pour dépréciation sont constituées en fonction du taux de rotation des stocks et des perspectives de réalisation.

Frais de recherche et de développement :

Les frais de recherche et développement non financés sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel les dépenses sont effectuées (627 K€ sur l'exercice 2022).

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à la valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Créances d'exploitation :

Les créances ont été valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur estimée de recouvrement de celles-ci est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées.

Cette obligation se définit comme un régime à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de cet engagement, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de nombreuses hypothèses actuarielles, notamment, âge de départ en retraite, taux d'actualisation et taux de rotation du personnel.

Le traitement comptable retenu est celui de l'écart actuariel. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan (911 K€ au 31 août 2022) correspond à la totalité de l'engagement sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles.

Au 31 août 2022, les principales hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des provisions pour indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

- Conditions de départs : départs volontaires (62 ans pour l'ensemble des salariés).
- Taux d'actualisation : 3,98 %
- Taux de rotation : 6,09 % en moyenne, nul à partir de 56 ans.

Reconnaissance du Revenu et de la marge sur les contrats

Chaque contrat décrit les postes à livrer (livrables) et le revenu n'est enregistré qu'à l'achèvement de chacun des livrables :
- pour les équipements : selon la stricte application des incoterms prévus au contrat.
- pour les prestations : à l'achèvement documenté des jalons identifiés comme livrables.

S'agissant de la marge sur les contrats, la société distingue deux types de projets :
- les contrats «de développement» correspondent à des affaires comportant des prestations d'étude, d'industrialisation et de production en série indissociables les unes des autres, s'inscrivant dans un contrat s'étalant sur au moins 2 ans et portant sur la conception, le développement et la production de biens plus ou moins spécifiques et complexes («customisés»). Les coûts de ces contrats sont comptabilisés selon la méthode à l'avancement, sur la base d'une marge brute à terminaison consolidée (ie, intégrant l'ensemble des phases du contrat, y compris la phase « série »). La méthode employée revient à considérer la facturation émise comme mesure du pourcentage d'avancement des prestations.
- les contrats «série » correspondent aux affaires pour lesquelles la phase de développement est non significative ou inexistante (dans le cas d'une production en série sans études préalables). Dans ce cas, les coûts sont comptabilisés selon les dépenses réelles engagées pour la réalisation des jalons de facturation."

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

2. Compléments d'information

2.1 Evènements significatifs de l'exercice

La société, anciennement ALKAN, a changé sa dénomination sociale et est devenue ARESIA VALENTON.

Afin d'aligner sa date de clôture sur celle du groupe ARESIA, ARESIA VALENTON a avancé sa clôture comptable au 31/08/2022. Le présent exercice comporte donc 8 mois d'activité.

2.2 Evènements post-clôture

Néant

2.3 Intégration fiscale

ARESIA VALENTON est intégrée fiscalement au niveau du groupe ARESIA. L'impôt est versé directement à la société ARESIA par le biais d'un compte courant.

La société comptabilise le montant d'impôt sur les sociétés qui serait du si elle ne faisait pas partie du groupe, il n'y a pas de différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise et solidaire, ni avec l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

2.4 Frais de recherche et de développement

Le Crédit d'Impôt Recherche rattaché à l'exercie (188 K€) porte sur 5 projets d'études auto-financées par l'Entreprise qui représentent 5.273 heures de travail au Bureau d'Etudes.

2.5 Rémunération des dirigeants

La rémunération attribuée à la direction n'est pas fournie en raison des dispositions règlementaires concernant la non divulgation des salaires individualisés.

2.6 Transactions significatives avec les parties liées non conclues à des conditions normales de marché

Il n'existe aucune transaction de ce type à mentionner.

2.7 Changement de méthode comptable de présentation ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable de présentation ou d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

2.8 Ventilation du chiffre d'affaires

Activité	CA (K€)
SERIE	9 589
RECHANGE	6 688
REPARATION	5 417
ETUDES	3 214
TOTAL	**24 907**

Zone géographique	CA (K€)
ASIE	2 330
EUROPE	19 991
AFRIQUE	25
AMERIQUE	2 502
OCEANIE	59
TOTAL	**24 907**

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/08/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 747 620		123 850		49 679	1 821 792
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 747 620**		**123 850**		**49 679**	**1 821 792**
CORPORELLES	Terrains	98 285					98 285
	Constructions sur sol propre	2					2
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	3 499 341		29 067			3 528 408
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 713 374		81 236		51 607	6 743 004
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	919 190		18 387			937 577
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	23 963		469 299		64 254	429 009
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**11 254 154**		**597 990**		**115 860**	**11 736 284**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	55 142					55 142
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	755 070		267 083		377 684	644 469
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**810 212**		**267 083**		**377 684**	**699 612**
	TOTAL	**13 811 986**		**988 923**		**543 222**	**14 257 687**

Amortissements

	Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/08/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 322 778	100 943		1 423 722
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 322 778**	**100 943**		**1 423 722**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	2 285 336	157 378		2 442 714
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 893 062	327 956	47 721	5 173 297
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	715 481	59 328		774 808
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 893 879**	**544 662**	**47 721**	**8 390 820**
	TOTAL	**9 216 657**	**645 605**	**47 721**	**9 814 541**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/08/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités	219 790	10 110	34 440	195 460
	Pour pertes de change	15		15	
	Pour pensions et obligations similaires	1 009 966		98 863	911 104
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	442 562	9 000	48 688	402 874
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**1 672 333**	**19 110**	**182 005**	**1 509 438**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles				
	corporelles				
	des titres mis en équivalence				
	titres de participation				
	autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	791 136	48 851		839 987
	Sur comptes clients	30 880			30 880
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**822 016**	**48 851**		**870 867**
	TOTAL GENERAL	**2 494 349**	**67 961**	**182 005**	**2 380 305**

Dont dotations et reprises { - d'exploitation	67 961	181 991	
- financières		15	
- exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	31/08/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	231 332		231 332
	Autres immobilisations financières	413 137	413 137	
	Clients douteux ou litigieux	30 880	30 880	
	Autres créances clients	17 815 314	17 815 314	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	61 853	61 853	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 084 191	1 084 191	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	188 049	188 049	
	Groupe et associés (2)	14 567 169	14 567 169	
	Débiteurs divers	985 383	985 383	
	Charges constatées d'avances	168 454	168 454	
	TOTAL DES CREANCES	**35 545 763**	**35 314 430**	**231 332**
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	27 041		
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/08/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 124 324	7 124 324		
	Personnel et comptes rattachés	1 518 515	1 518 515		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 149 361	1 149 361		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	312 734	312 734		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	118 630	118 630		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	16 870 552	16 870 552		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**27 094 116**	**27 094 116**		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	81 684			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2022
Total des Produits à recevoir		**5 839 572**
Autres créances clients		**5 530 141**
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	*5 530 141*	
Autres créances		**309 431**
CHARGES SOCIALES A RECEVOIR	*9 169*	
PRODUITS A RECEVOIR	*188 049*	
INTERETS COURUS S/COMPTE COURANT SERA	*112 213*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/08/2022
Total des Charges à payer		**6 260 292**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 617 965**
FOURNISSEURS - FACTURES A RECEVOIR (FAR	*3 617 965*	
Dettes fiscales et sociales		**2 209 379**
PROVISIONS DES CONGES A PAYER - SALAIRES	*682 064*	
PROVISIONS COMPTE EPARGNE TEMPS CET	*27 031*	
PROV.HEURES SUPP RTT A PAYER - SALAIRE	*64 134*	
DETTES PROVISIONNEES P/ PARTICIPATION	*285 926*	
DETTES PROVISIONNEES SUR PARTICIPATSUR PARTICIPAT	*208 767*	
PROVISION 13EME MOIS	*85 851*	
PERSONNEL - AUTRES CHARG	*120 456*	
PROV.CHARGES SOCIALES CONGES A PAYER	*361 494*	
PROV. CHARGE SOCIALE (CET)	*14 323*	
PROV.CHARGES SOCIALES HEURES S	*33 990*	
PROV.CHARGES SOCIALES 13EME MOIS	*42 496*	
ORGANISMES SOCIAUX CHARGES A PAYER	*207 556*	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	*75 292*	
Autres dettes		**432 949**
CHARGES A PAYER	*47 938*	
COMMISSIONS SUR VENTES A PAYER	*245 873*	
PARTS VARIABLES A PAYER	*139 138*	

ARESIA Valenton

Société par actions simplifiée au capital de 1 525 000 euros
Siège social : Rue du 8 mai 1945 – 94460 VALENTON
403 071 988 RCS Créteil

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 AOUT 2022

Aresia, représentée par Monsieur Bruno BERTHET, associée unique et Président de la Société Aresia Valenton a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice sur 8 mois clos le 31 août 2022, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

I- SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1. AU COURS DE L'EXERCICE :

L'année 2022 étant marquée par un changement de date de clôture annuelle au 31/08/2022 .

Le chiffre d'affaires 2022 est en croissance de 20% par rapport aux 8 mois de l'année 2021.

La répartition du chiffre d'affaires par secteurs et son évolution sont les suivantes :

En M€	2022 (8mois)	2021 (8mois)
Série	9,6	11,2
Rechanges	6,7	3,5
Réparations	5,4	4,6
Etudes	3,2	1,5
Total du chiffre d'affaires	**24,9**	**20,8**

La répartition du chiffre d'affaires par Zone géographique et son évolution sont les suivantes :

En M€	2022 (8mois)	2021 (8mois)
ASIE	2,3	8,2
EUROPE	20,0	10,2
AFRIQUE	0,0	0,0

En M€

	Exercice 31/08/2022 (8mois)	Exercice 31/12/2021 (12 mois)	Variation (non expoitable)
CHIFFRE D'AFFAIRES	24,9	46	-46%
PRODUITS D'EXPLOITATION HT	28,1	48,9	-43%
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	4,6	7,8	-41%
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	7,5	10,1	-26%
IMPOTS ET TAXES	0,3	0,6	-50%
FRAIS DE PERSONNEL	9,3	14,1	-34%
DOTATION D'EXPLOITATION	0,7	1,4	-50%

Le résultat d'exploitation de l'exercice ressort à 5.6 M€ pour 14.7 M€ au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -62%.

Compte tenu d'un résultat financier de – 185K€ contre – 64 K€ au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 5.4 M€ pour 14.7 M€ au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte, du résultat exceptionnel de -165K€ contre -234 K€ au titre de l'exercice précédent, de la participation des salariés de 0.5 M€ (en baisse par rapport à celle de l'exercice précédent) et de l'impôt net sur les bénéfices (compte tenu des crédits d'impôts) de 0.8M€, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 3.9 M€ contre un bénéfice de 9.9 M€ euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de - 61 %.

Au 31/08/2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 66.8 M€ contre 64.7 M€ pour l'exercice précédent, soit une variation de -3 %.

1.7. SOCIETES CONTROLEES ET ACTIVITE DES FILIALES

ALKAN UK cette société est «en sommeil», car le seul client commande désormais ses pièces directement à Aresia Valenton.

Cette société ne détient aucune participation au capital de notre société.

- un délai moyen de paiement des fournisseurs de 78 jours.

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
Montant total des factures concernées TTC	1 056 854.10	14 639.72	154 995.77	367 064.39	1 593 553.97
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	6.55%	0.09%	0.96%	2.28%	9.88%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombres de factures exclues TTC	N/A				
Montant total des factures exclues TTC	N/A				

1.10. PRÊT INTERENTREPRISE

La société n'a pas consenti de prêts à moins de deux ans, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

II- INFORMATION SUR LA DETENTION DU CAPITAL PAR LES SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31/08/2022.

Le personnel de la société détient 0 % du capital de la société.

ARESIA - Valenton

Société par actions simplifiée au capital de 1 525 000 euros
Siège social : Rue du 8 mai 1945 – 94460 VALENTON
403 071 988 RCS Créteil

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier 2023, à 11 heures 30 minutes,

La société ARESIA immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 821 726 759 représentée par Monsieur Bruno BERTHET, agissant en qualité d'associé unique de la société Aresia Valenton (ci-après « la société ») a pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/08/2022 et quitus au Président ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- Conventions réglementées
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

Le cabinet ERNST et YOUNG, commissaire aux comptes a été informé des décisions qui seront prises par l'associé unique.

Le Président a préalablement adressé à l'associé unique les documents suivants :

- Les comptes de l'exercice (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- Le rapport de gestion établi par le Président ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/08/2022 ;
- Le texte des projets des décisions qui sont soumise à l'associé unique.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/08/2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer toutes les formalités de publicités, de dépôt notamment au Greffe du Tribunal de Commerce de Créteil.

ARESIA
l'Associé Unique

Représentée par Monsieur Bruno BERTHET, Président

ARESIA-Valenton

Exercice de huit mois clos le 31 août 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

ARESIA-Valenton

Exercice de huit mois clos le 31 août 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société ARESIA-Valenton,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARESIA-Valenton relatifs à l'exercice de huit mois clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 27 janvier 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Jouanne

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/08/2022 Brut	31/08/2022 Amort. et Dépréc.	31/08/2022 Net	31/12/2021 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 642 750	1 423 722	219 029	273 518
	Fonds commercial (1)	122 083		122 083	122 083
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes	56 958		56 958	29 241
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	98 285		98 285	98 285
	Constructions	3 528 410	2 442 714	1 085 696	1 214 007
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	6 743 004	5 173 297	1 569 707	1 820 311
	Autres immobilisations corporelles	937 577	774 808	162 768	203 709
	Immobilisations en cours	429 009		429 009	23 963
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	55 142		55 142	55 142
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	231 332		231 332	204 291
	Autres immobilisations financières	413 137		413 137	550 779
	TOTAL (II)	**14 257 687**	**9 814 541**	**4 443 146**	**4 595 329**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	8 712 787	839 987	7 872 800	6 730 852
	En-cours de production de biens	8 544 714		8 544 714	6 724 589
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	7 326 487		7 326 487	6 562 893
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	509 489		509 489	599 222
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	17 846 194	30 880	17 815 314	18 970 081
	Autres créances	16 886 645		16 886 645	16 093 833
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	3 231 481		3 231 481	4 353 518
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	168 454		168 454	81 275
	TOTAL (III)	**63 226 252**	**870 867**	**62 355 385**	**60 116 263**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				15
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**77 483 939**	**10 685 409**	**66 798 530**	**64 711 607**

(1) dont droit au bail		
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	413 137	755 070
(3) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

	Etat exprimé en **euros**	31/08/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 525 000	1 525 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	1 524 490	1 524 490
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	161 511	161 511
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	776 177	776 177
	Report à nouveau	22 291 814	12 354 121
	Résultat de l'exercice	**3 996 936**	**9 937 694**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**30 275 929**	**26 278 993**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	598 334	662 367
	Provisions pour charges	911 104	1 009 966
	Total des provisions	**1 509 438**	**1 672 333**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		66 344
	Emprunts et dettes financières divers (3)		15 340
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 892 999	6 936 729
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 124 324	6 747 466
	Dettes fiscales et sociales	3 099 240	4 906 318
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	16 870 552	18 051 999
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**34 987 116**	**36 724 197**
	Ecarts de conversion passif	26 048	36 084
	TOTAL PASSIF	**66 798 530**	**64 711 607**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 996 935,99	9 937 693,88
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	27 094 116	29 787 467
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		66 344
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/08/2022 8 mois	31/12/2021 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	18 578 856	6 322 832	24 901 688	46 066 988
	Production vendue (Services et Travaux)	4 927		4 927	56 845
	Montant net du chiffre d'affaires	**18 583 783**	**6 322 832**	**24 906 615**	**46 123 833**
	Production stockée			2 480 547	2 057 088
	Production immobilisée			71 522	
	Subventions d'exploitation			33 378	270 032
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			631 393	439 281
	Autres produits			3 478	17 031
	Total des produits d'exploitation (1)			**28 126 933**	**48 907 266**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			5 919 155	8 711 225
	Variation de stock			(1 293 971)	(920 228)
	Autres achats et charges externes			7 521 690	10 180 783
	Impôts, taxes et versements assimilés			292 107	641 840
	Salaires et traitements			6 005 457	9 018 987
	Charges sociales du personnel			3 334 540	5 184 055
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			645 606	1 023 173
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			48 851	40 894
	Dotations aux provisions			19 110	307 445
	Autres charges			7 390	3 460
	Total des charges d'exploitation (2)			**22 499 934**	**34 191 635**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**5 626 998**	**14 715 630**

Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en euros	31/08/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 626 998**	**14 715 630**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		120 211
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15	20 849
	Différences positives de change	118 719	107 653
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	**118 734**	**248 713**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		15
	Intérêts et charges assimilées (4)	111 423	166 899
	Différences négatives de change	191 992	145 653
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	**303 415**	**312 566**
	RESULTAT FINANCIER	**(184 681)**	**(63 853)**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**5 442 317**	**14 651 778**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		141 221
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		**141 221**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	40 943	5 131
	Sur opérations en capital	123 552	370 360
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	**164 495**	**375 491**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(164 495)**	**(234 270)**
	PARTICIPATION DES SALARIES	494 693	1 234 212
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	786 193	3 245 602
	TOTAL DES PRODUITS	**28 245 667**	**49 297 200**
	TOTAL DES CHARGES	**24 248 731**	**39 359 506**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**3 996 936**	**9 937 694**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées	2 231	

Etats financiers au 31/08/2022

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

1. Principes, règles et méthodes comptables

1.1 Principes généraux :

Les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31/08/2022 ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables définis par le conseil national de la Comptabilité et le Comité de la Règlementation Comptable, et dans le respect du nouveau Plan Comptable Général révisé suivant le règlement ANC n° 2015-06 modifié par l'ANC 2016-07 du 04 novembre 2016, et des textes législatifs et règlementaires applicables au 31 août 2022.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :
· continuité de l'exploitation,
· indépendance des exercices,
· permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

1.2 Modes et méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles :

Il s'agit d'acquisitions de logiciels informatiques et de licences. Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire sur une durée de trois ans et sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition. Les dotations aux amortissements sont calculées en fonction des durées prévues d'utilisation des biens. Les durées généralement retenues sont les suivantes :

Nature	Mode	Durée	Taux
Installations générales, aménagements, agencements	Linéaire	10 ans	10%
Machines, matériel d'usine, installations techniques	Linéaire	5 ans	20%
Matériel de transport	Linéaire	4 ans	25%
Matériel informatique	Linéaire	3 ans	33,33%
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	10% à 20%

Immobilisations financières :

La valeur brute est égale au coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée si la valeur d'inventaire est estimée inférieure à la valeur brute.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les immobilisations financières brutes sont constituées par :
- les titres de participation de la filiale ALKAN UK détenue à 100% et valorisés à 0.15 €
- une participation de 49% dans la joint venture en Inde NAAPL pour 55 K€
- les prêts 1% logement pour 231 K€
- le fonds de garantie auprès du factor pour 413 K€

Stocks en cours :

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat augmenté des frais accessoires directement attribuables à l'acquisition).
Les produits finis et les travaux en-cours sont évalués à leur coût de production.
La valeur brute des éléments fongibles des stocks est déterminée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Des provisions pour dépréciation sont constituées en fonction du taux de rotation des stocks et des perspectives de réalisation.

Frais de recherche et de développement :

Les frais de recherche et développement non financés sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel les dépenses sont effectuées (627 K€ sur l'exercice 2022).

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une provision calculée pour chaque ligne de titres d'une même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à la valeur de négociation probable pour les titres non cotés. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Créances d'exploitation :

Les créances ont été valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur estimée de recouvrement de celles-ci est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour indemnités de départ en retraite

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées.

Cette obligation se définit comme un régime à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de cet engagement, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit